



Règlement de l'opération **CONCOURS CITOYEN et REPORTER**

Edition 2018-2019

L'académie de Rennes, le CLEMI Bretagne (Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) *Ouest-France*, *Le Télégramme* et Océanopolis, parc de découverte des océans et centre de culture scientifique et technique de la mer, proposent aux élèves et aux enseignants de l'Académie de Rennes de participer à l'opération «Citoyen et Reporter».

La participation à cette opération a pour objectif de susciter une réflexion concrète sur le traitement de l'écriture visuelle d'information et de favoriser l'expression des jeunes sur un thème d'actualité en utilisant les images et/ou l'outil vidéo. Il s'agit en effet pour les élèves de filmer et monter un reportage, de produire des images sur un thème qui engage. Le thème de l'édition 2019 est : « **Sommes-nous si bêtes ?** »

Qui peut participer ?

L'opération « Citoyen et Reporter » est ouverte à tous les établissements scolaires publics et privés sous contrat de l'académie : écoles, collèges lycées (généraux et technologiques, professionnels, agricoles et maritimes), CFA. Les productions pourront être réalisées par un groupe classe mais aussi en atelier photo, image vidéo ou numérique, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, de l'accompagnement personnalisé, de dispositifs de réussite éducative ...

Comment participer ?

Une classe ou un groupe s'inscrivent avec leur (s) enseignant(s) ou un membre de la communauté éducative au plus tard le 15 novembre 2018. Coupon réponse téléchargeable sur le site du CLEMI Bretagne à la page « Citoyen & reporter ».

Quelle (s) production (s) ?

Il s'agit de réaliser un reportage vidéo de 1 à 3 minutes (générique compris), un reportage audio ou photographique, en rapport avec le thème de l'année « **Sommes-nous si bêtes ?** ». Les productions peuvent être réalisées dans une langue étrangère à condition de prévoir un sous-titrage (ou une autre forme de traduction) en français.

Quel accompagnement ?

Pour le second degré, une formation à public désigné est inscrite au PAF 2018-2019 et elle se déroulera les 13 et 14 décembre 2018 à Brest. Cette formation pilotée par le CLEMI sera menée avec les différents partenaires de l'opération. Pour le premier degré, le CLEMI accompagnera la classe in situ, à la demande.

Les coordonnateurs départementaux du CLEMI sont des personnes ressources pour les enseignants inscrits. Des fiches pratiques du journaliste « Citoyen et Reporter » seront proposées sur le site du CLEMI Bretagne à partir du mois de janvier 2019.

Quel calendrier ?

- Date limite d'inscription : **15 novembre 2018**
- Formation inscrite au PAF : **13-14 décembre 2018**
- Réalisation des reportages : **janvier – avril 2019**
- Date limite d'envoi des productions : **5 avril 2019**
- Vote des élèves pour le Prix des élèves : **du 29 avril au 10 mai 2019**
- Jury des professionnels : **25 avril 2019**

- Remise des prix :

Fin mai-début juin 2019

Consignes à respecter pour les reportages vidéos

- Le reportage commencera et terminera par un noir image de 3 à 10 secondes.
- Le reportage devra être transmis de préférence sur clé USB ou sur DVD de données, CD sur cassette mini DV.
- Le fichier sera au format mpg, avi, mov ou avchd, mp3 ou aac.
- Dimension minimum : 768 X 576 proportion 4/3 ou 16/9
- Droit à l'image : les participants sont responsables de leur reportage.
- Il faut tenir compte du respect de la protection de l'image individuelle par la signature d'un document autorisant la diffusion des images. Document téléchargeable sur le site du CLEMI Bretagne à la page « Citoyen & reporter ».
- Les illustrations sonores doivent être libres de droits.

Envoi des productions :

Le reportage doit être adressé pour le 5 avril 2019 au plus tard à l'adresse suivante :

CLEMI
Rectorat de l'académie de Rennes
96 rue d'Antrain – CS 10503
35705 RENNES cedex 7
clemi.bretagne@ac-rennes.fr

CRITERES PEDAGOGIQUES

Le reportage (audio ou vidéo) doit durer entre 1 et 3 minutes. L'objectif est de traiter d'une question en choisissant un angle ou une problématique précise, de s'initier à l'écriture audiovisuelle et journalistique en racontant une histoire et en répondant à une question de manière claire et bien illustrée. L'idée est de sensibiliser les élèves à la construction d'un reportage et de renforcer leur curiosité sur le monde.

Les critères d'évaluation sont :

- la cohérence avec le thème de l'année
- l'angle choisi et le traitement du sujet
- la rencontre humaine (éventuels interlocuteurs interrogés), l'originalité, l'humour, voire la théâtralité
- la réalisation et les aspects techniques

Productions lauréates 2018 : <http://www.ac-rennes.fr/cid106802/citoyen-et-reporter.html>